



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac STMG - Droit et économie - Session 2022

Correction de l'épreuve de Droit et Économie - BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Diplôme : Baccalauréat Technologique

Matière : Droit et Économie

Session : 2022

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 16

| Correction de la Partie Juridique

La première partie de cet examen concerne une situation juridique impliquant Richard, Nicole et Jean en raison des nuisances liées à l'élevage de chèvres. Nous analyserons chaque question de manière détaillée.

Question 1 : Résumez les faits en utilisant des qualifications juridiques.

Énoncé : Résumer les faits de la situation juridique.

Les faits peuvent être résumés comme suit :

- Richard et Nicole ont acquis un restaurant qui est affecté par des nuisances causées par l'élevage de chèvres opéré par Jean.
- Les nuisances consistent en des bruits excessifs (bêlements) et des odeurs désagréables résultant de l'augmentation du troupeau.
- Cette situation a entraîné une baisse de 10% du chiffre d'affaires du restaurant de Richard.
- Richard a fait constater ces nuisances par un huissier et a obtenu des témoignages de clients mécontents.

Question 2 : Développez l'argumentation juridique que Richard et Nicole peuvent avancer pour obtenir l'indemnisation de leur préjudice.

Énoncé : Argumenter pour une indemnisation des préjudices subis par Richard et Nicole.

Richard et Nicole peuvent avancer les arguments suivants :

- **Atteinte à la jouissance de leur bien :** Selon l'Article 544 du Code Civil, la propriété implique le droit de jouir des biens. Les nuisances causées par Jean constituent une atteinte au droit de jouissance du restaurant.
- **Responsabilité générée par le trouble anormal du voisinage :** D'après l'Article 1240 et la jurisprudence relative aux troubles de voisinage, Jean peut être reconnu responsable des dommages causés par son activité, surtout lorsque ces nuisances excèdent ce qui est considéré comme des inconvénients normaux.
- **Preuve du lien de causalité :** Richard dispose de documents (constat d'huissier, rapport de l'expert-comptable) qui étayent la démonstration d'un lien direct entre l'activité de Jean et la perte de chiffre d'affaires.
- **Demande d'indemnisation :** En vertu de l'Article 1240, Richard et Nicole peuvent réclamer des dommages-intérêts pour réparer le préjudice subi du fait des nuisances.

Question 3 : Présentez les arguments juridiques que Jean peut leur opposer.

Énoncé : Exposé des arguments potentiels de Jean.

Jean peut opposer les considérations suivantes :

- **Usage légitime de sa propriété :** Jean peut invoquer l'Article 545 du Code Civil affirmant qu'il a le droit d'exploiter son activité sous réserve de ne pas excéder les limites normales de voisinage.
- **Nuisance inhérente à l'activité agricole :** Jean peut argumenter que l'élevage de chèvres, bien qu'il émette des nuisances, est une activité licite et légitime en zone rurale.
- **Absence de preuve de dommages :** En s'appuyant sur la jurisprudence, Jean pourrait soutenir que Richard et Nicole n'ont pas correctement démontré que les nuisances ont directement causé la baisse de fréquentation, surtout en l'absence d'un lien de causalité démontré par d'autres preuves tangibles.

Question 4a : Expliquez les enjeux de la protection du droit de propriété.

Énoncé : Exposer les enjeux du droit de propriété.

Le droit de propriété protège l'individu contre les atteintes à ses biens, garantissant une jouissance paisible. Les enjeux principaux incluent :

- **Liberté économique :** Le droit de propriété favorise l'autonomie des individus et encourage l'investissement.
- **Stabilité sociale :** Il permet d'éviter les conflits en assumant un équilibre entre les droits des propriétaires et les droits des tiers.
- **Limitation des atteintes :** La protection évite les abus et les empiètements sur la propriété d'autrui, tout en permettant des recours en cas de nuisances.

Question 5a : L'intervention de l'État permet-elle de soutenir l'emploi ?

Énoncé : Argumenter sur l'intervention de l'État dans l'emploi.

L'intervention de l'État est cruciale pour soutenir l'emploi, pour les raisons suivantes :

- **Mesures de politique économique :** Les dispositifs tels que le chômage partiel démontrent l'engagement de l'État dans la préservation des emplois face à une crise comme celle de la Covid-19.
- **Plan de relance :** Le plan de relance historique de 100 milliards d'euros vise à dynamiser l'économie et à créer de l'emploi à long terme.
- **Justes incitations à l'emploi :** Les politiques de réduction des cotisations sociales permettent aux entreprises de conserver leurs employés et de créer de nouvelles opportunités d'emploi.

Conclusion : L'implication de l'État par des politiques économiques adaptées est essentielle pour soutenir l'emploi, surtout face à des crises économiques.

| Correction de la Partie Économique

Cette partie de l'examen traite des enjeux de l'emploi et du marché du travail.

Question 1 : Distinguez le taux de chômage et le taux d'emploi.

Énoncé : Expliquer la différence entre ces deux concepts.

Le taux de chômage est la proportion de personnes sans emploi dans la population active, tandis que le taux d'emploi indique la proportion de personnes ayant un emploi par rapport à l'ensemble de la population en âge de travailler. Le taux de chômage reflète le manque d'emploi, alors que le taux d'emploi donne une image de la capacité d'un pays à mobiliser ses travailleurs.

Question 2 : Comparez les taux d'emploi des différentes catégories d'âge en France entre 2003 et 2019.

Énoncé : Analyser les variations des taux d'emploi selon les tranches d'âge.

Cette question nécessiterait l'analyse des données de l'Annexe 1. En général, nous pouvons dire que :

- Les jeunes (15-24 ans) connaissent souvent des taux d'emploi plus faibles comparés aux adultes (25-54 ans), en raison des études prolongées et de l'entrée sur le marché du travail.
- Les seniors (55-64 ans) vivent souvent des taux d'emploi en hausse en raison de la prolongation de la vie professionnelle et des politiques de retraite.

Question 3 : Identifiez les mesures de politiques économiques relatives à l'emploi.

Énoncé : Enumérer des mesures en lien avec l'emploi.

Des mesures telles que :

- Chômage partiel pour soutenir les salariés durant les crises (comme décrit dans l'Annexe 2).
- Programmes de formation pour demandeurs d'emploi (Annexe 5).
- Aides à la création d'entreprise pour dynamiser le marché et encourager l'emploi.

Question 4 : Déterminez à quelles politiques d'emploi appartiennent les mesures mises en place par l'État français en 2020.

Énoncé : Classer les mesures de l'État en 2020 en politiques d'emploi.

Les mesures mises en place en 2020, en particulier autour du chômage partiel et du plan de relance, appartiennent à des politiques actives de l'emploi, visant à soutenir le marché du travail lors de la crise et à favoriser la création d'emploi à long terme.

Question 5b : Le PIB permet-il de mesurer la richesse d'un pays et de ses habitants ?

Énoncé : Discuter de la pertinence du PIB comme indicateur de richesse.

Le PIB, bien qu'étant un indicateur de la richesse d'un pays, présente des limites :

- **Non-considération des inégalités :** Le PIB mesure l'activité économique sans tenir compte de sa répartition.
- **Économie informelle :** Certaines activités économiques ne sont pas mesurées dans le PIB, ce qui peut sous-estimer la richesse globale.
- **Conditions de vie :** Le PIB ne reflète pas le bien-être des habitants ni les indicateurs de qualité de vie, comme l'éducation ou la santé.

Conclusion : Le PIB est un indicateur utile mais insuffisant pour mesurer la richesse et le bien-être des habitants d'un pays.

Conseils pratiques pour aborder cette épreuve :

- **Gestion du temps :** Prenez un moment pour lire l'ensemble des questions avant de commencer, cela vous aidera à organiser vos idées.
- **Structurez vos réponses :** Une argumentation claire et structurée est essentielle pour maximiser vos points.
- **Faites attention aux références juridiques et aux annexes :** Utilisez-les pour supporter vos réponses.
- **Évitez les généralisations :** Soyez précis dans vos réponses en vous basant sur des exemples concrets.
- **Relisez-vous :** Vérifiez vos calculs et la clarté de votre argumentation avant de rendre votre copie.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.